



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
Du 30 MARS 2017

Le trente mars 2017, à 18 heures 30, en mairie de Valergues, s'est tenu la séance du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean Louis BOUSCARAIN.

Présents :

Mmes, BREYSSE Clarisse, DUBOIS LAMBERT Sandrine, ESCALA Brigitte, TORTAJADE Céline.
Mrs, BOCQUET Philippe, BOUSCARAIN Jean Louis, FOUTIEAU Patrice, LIBES Pierre, LIGORA Gérard, MARTINEZ Eloi, PECQUEUR Fabrice, ROVIRA Louis, SUAU Jean Louis.

Nombre de conseillers municipaux	19
Membres en exercice	19
Membres présents :	13
Pouvoirs :	06
TOTAL	19

Pouvoirs

ALEYRANGUES Patrick à SUAU Jean Louis
ASTIER Stéphanie à BOUSCARAIN Jean Louis
DERAI Alexandra à LIGORA Gérard
DIDIER Renaud à FOUTIEAU Patrice
DUCROT François à TORTAJADE Céline
POHL Catherine à BOCQUET Philippe

L'ordre du jour portera sur les points suivants : Monsieur le Maire propose de *rajouter 2 questions: coordinateur sécurité horloge et indemnités élus revalorisation et de reporter les questions N°11 et 12*

1. Approbation du procès-verbal des séances du 22/02/2017.
2. Compte de gestion 2016.
3. Compte administratif 2016.
4. Affectation résultats.
5. Taux des Taxes 2017.
6. Budget primitif 2017
7. Modification tableau des effectifs
8. Convention compteurs GDF
9. Centaure system contrat.
10. Aménagement Parc Léone Mas
11. Mission vérification électrique Eclairage public.
12. Acquisition terrain C119

1. Approbation du procès-verbal des séances du 22/02/2017.

Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00

2. Compte de gestion 2016.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion, année 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Eloi MARTINEZ s'abstient

Pour : 17 Contre : 00 Abstentions: 01

3. Compte administratif 2016.

	dépenses	recettes	résultat	résultat	Résultat final	restes à réaliser	
	2016	2016	Année 2016	antérieur	au 31/12/16	Dépenses engagées	Recettes en attente
fonctionnement	1.169.014,84	1.592.230,88	423.216,04	170.000,00	593.216,04		
investissement	559.393,49	701.746,08	142.352,59	506.532,74	648.885,33	44 694,04	41 527,60
total	1.728.408,33	2.293.976,96	565.568,63	676.532,74	1.242.101,37	44 694,04	41 527,60



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
Du 30 MARS 2017

Monsieur le Maire Jean Louis BOUSCARAIN sort de la salle et ne prend donc pas part au vote.
Eloi MARTINEZ s'abstient

Pour : 16 Contre : 00 Abstentions: 01

4. Affectation résultats.

	résultat fonctionnement au 31/12/2016	593.216,04
002	résultat reporté au BP 2017-Fonctionnement	170.000,00
1068	virement à investissement au BP 2017	423.216,04
001	solde exécution investissement	648.885,33

Eloi MARTINEZ s'abstient

Pour : 17 Contre : 00 Abstentions: 01

Arrivée de Clarisse BREYSSE

5. Taux des Taxes 2017.

Monsieur le Maire indique que l'administration a fourni l'Etat n°1259 récapitulatif des bases des taxes d'habitation et foncières, pour l'année 2017. Les bases d'imposition prévisionnelles sont en augmentation de 1,51% par rapport aux bases d'imposition effectives de l'année 2016.

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux par rapport à l'année 2016 et donc d'appliquer les taux détaillés dans le tableau ci-dessous.

	TAUX		BASES		PRODUITS	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
taxe habitation	16,86%	16,86%	2.170.240	2 204 000	365.902	371 594
taxe foncière	24,17%	24,17%	1.786 217	1 813 000	431 728	438 202
foncier non bâti	78,14%	78,14%	30 455	30 400	23 797	23 755
			3.986.912	4.047.400	821.427	833 551

Pour : 19 Contre : 00 Abstentions: 00

6. Budget primitif 2017

Section Fonctionnement

DEPENSES		2017	RECETTES		2017
N°	libellé	montants	N°	libellé	montants
011	Charges à caractère général	414.420,00	002	Excédent d'exploitation reporté	170.000,00
012	Charges de personnel	451.100,00	013	Atténuation de charges	21.000,00
014	versement Fiscalité	18.000,00	70	Produits des services	7.500,00
022	Dépenses imprévues	8.680,00	73	Impôts et taxes	1.004.800,00
023	Virt à section investissement	305.000,00	74	Dotations, subventions	207.000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	13.000,00		Autres Produits Gestion	
	Autres Charges Gestion		75	Courante	4.000,00
65	Courante	161.700,00	76	Produits financiers	0
66	Charges financières	38.000,00	77	Produits Exceptionnels	1.000,00
67	Charges exceptionnelles	5.400,00			
Dépenses fonctionnement		1.415.300,00	Recettes fonctionnement		1.415.300,00



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
Du 30 MARS 2017

INVESTISSEMENT

Section Investissement :

	DEPENSES	2017	Restes à		RECETTES	2017	Restes à
N°	libellé	montants	réaliser	N°	libellé	montants	réaliser
020	Dépenses imprévues	9.233,93		001	Report Excédent d'investissement	648.885,33	
10223	dotations	0		021	Virt de section d'exploitation	305.000,00	
1641	Emprunts	40.000,00		10	Dotations et réserves	503 216,04	
20	Immobilisations incorporelles	49 000,00	2 242,00	13	Subventions d'investissement	127 499,00	41 527,60
21	Immobilisations corporelles	796 200,00	25 125,43	13	Participations reseaux	150 000,00	
23	Immobilisations en cours	850 000,00	17 326,61	040	Amortissements	13.000,00	
	Total dépenses	1 744 433,93	44 694,04		Total recettes	1.747.600,37	41 527,60
	dépenses investissement	1.789.127,97			recettes investissement	1.789.127,97	

Eloi MARTINEZ s'abstient

Pour : 18 Contre : 00

Abstentions: 01

7. Modification tableau des effectifs

Le contrat à durée déterminée (30h) d'un adjoint administratif prend fin le 17 avril 2017. A cette date elle sera intégrera la FPT, sur un stage d'adjoint administratif à TNC de 30h.

Le contrat à durée déterminée du deuxième adjoint administratif prend fin le 02 mai 2017. Il est proposé de le prolonger jusqu'au 30 juin 2017.

Pour : 19

Contre : 00

Abstentions: 00

8. Convention compteurs GDF

Question reportée en attente de précisions sur la convention.

9. Centaure system contrat.

Un contrat de maintenance du panneau électronique d'informations, situé Place Auguste Renoir, est proposé pour un montant annuel de 650 € HT

- Maintenance préventive (1 fois par an) : tests, contrôle électronique, nettoyage, mise à jour..
- Maintenance curative : télémaintenance ou sur site dans un délai de 48h, remplacement composants défectueux..

Pour : 19 Contre : 00

Abstentions: 00

10. Aménagement Parc Léone Mas

Des travaux d'aménagement du parc Léone Mas ont été décidés.

Il s'agit de:

- mise en place d'un bloc sanitaire,
- pose d'une armoire électrique, réseaux électriques enterrés et distribution d'éclairage sur poteaux, installation de bornes électriques avec adaptateur pour branchement des prises.

La commission d'appels d'offres a étudié les différents devis et propose de retenir les entreprises.



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
Du 30 MARS 2017

BLOC SANITAIRE

Bloc toilettes	entreprise	Mobilier Urbain Beaujolais	montant HT:	26.240,00 €
Maçonnerie	entreprise	BOIX	montant HT:	5.669 ,00€

AMENAGEMENT PARC

Lot VRD 01-	entreprise	ALCON Terrassement	montant HT	1.800,00 €
Lot maçonnerie-02-	entreprise	BOIX	montant HT	3.470,00 €
Lot électricité-03-	entreprise	ISO ELEC	montant HT	25.892,00 €
Lot éclairage-04-	entreprise	SPIE	montant HT	4.941,40 €

Pour : 19 Contre : 00 Abstentions: 00

11. Mission vérification électrique Eclairage public.

Question reportée en attente d'analyse et comparaison de devis reçus.

12. Acquisition terrain C119

QUESTION REPORTEE

13. Coordinateur sécurité horloge

En conseil du 26 janvier 2017, le conseil avait retenu la proposition de monsieur Deleuze pour une mission de coordination et sécurité pour le chantier de rénovation de l'horloge. Celui-ci vient de décéder, il est proposé de retenir la deuxième proposition reçue de Mr Christian GRILLET d'un montant de 1 980 € HT.

Pour : 19 Contre : 00 Abstentions: 00

14. indemnités élus revalorisation

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

- l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction de 1015 à 1022. Ceci résulte de la réforme initiée par le gouvernement dans le cadre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) applicable à la fonction publique territoriale et entérinée par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, applicable au 01/01/17.
- La majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6% au 01 février 2017, ce qui entraîne une nouvelle augmentation du montant maximal des indemnités de fonction des élus.

Pour les délibérations indemnitaires qui faisaient référence expressément à l'indice brut terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire.(délibération du 29/03/2014)

La délibération indemnitaire fixera le montant des indemnités en pourcentage de « l'indice brut terminal de la fonction publique » sans autre précision. Cela évitera, d'avoir à reprendre une délibération à chaque revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique

Pour : 19 Contre : 00 Abstentions: 00

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20 Heures 10
Le prochain conseil aura lieu le 19/04/2017*